

ATOUTRETS

MAGAZINE DE LA VILLE DE TRET EN PROVENCE

www.trets.fr

N° 9 - JUILLET 2024



ÉDITO

DÉMARCHES

GRANDS PROJETS

CADRE DE VIE

EMPLOI

SÉCURITÉ

MÉDIATHÈQUE

SPORT & VIE ASSOCIATIVE

SÉNIORS

ARTISANAT & ÉCONOMIE

JEUNESSE

SALUBRITÉ & BIEN-ÊTRE
ANIMAL

SOUVENIRS

TRADITIONS

PAGE PROVENÇALE

TRIBUNES

AGENDA

3

4

5-10

11-12

13

14-15

16-17

18-19

20-21

22

23-24

25-26

27

28

29

30-31

32

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• JAUFFRET Rafael, Christian, Jean-Luc	18/02/2024	• RHOUI Mylan	19/04/2024
• HERTZOG Cléo, Yaëlle, Agnès	22/02/2024	• TUTA-OSMAIN SAINT PAUL Eva, Emma-Marie, Madeleine	24/04/2024
• COSTANTINI ARNOULD Maël, Francis, Bruno	27/02/2024	• CALAMARTE Charly, Danièle, Laurence	21/05/2024
• YAYA SALAMATOU Leïla	09/03/2024	• RIEHL Charlotte, Marie	28/05/2024
• LECOQ Léonie, Chloé, Zelda	30/03/2024	• DE GROOT Swan	09/06/2024
• BALDI Victoire, Céline, Monique	02/04/2024	• GALEA Clara, Marie-Alice, Chloé	17/06/2024
• CANONNE Cameron, Freddy, Eugene	03/04/2024	• GILARDI Emie	21/06/2024
• MAUHN Charlotte, Alice, Louise	14/04/2024		

MARIAGES

• GRÈS Anthony, Jean-Claude, Christian	27/04/2024	• GONZALEZ Mathieu, Sylvain	22/06/2024
• DIMAJO Chrystel, Marie		• MARCHIO Laurie, Johanna, Hélène	
• COTTIN Eddy		• MASINI Julien, Marc, Louis	
• ROCHE Virginie	18/05/2024	• NAVEAU Hélène, Sylvie, Gisèle	26/06/2024
• DOS SANTOS Juan		• CAMPESE Mathias, Tehare, Martin	
• PIROSA Cérena, Giulia	25/05/2024	• ROSER Camille, Alice	28/06/2024
• ARTIGUE Olivier, Louis, André		• MICHEL Loïc, Serge, Yvon	
• RICARD Muriel, Céline	25/05/2024	• ESPANNET Camille, Nicole, France	03/07/2024
• PERIRA PACHECO Sophia		• GRIVEL Laurent, Franck, Paul	
• RODRIGUES LOURENÇO Thays Eduarda	11/06/2024	• LACROUX Fanny, Marie, Frédérique	06/07/2024
• BENAZECH Cyrille, Jean		• ROUGE Damien, Jacques, Arnaud	
• COUZON Barbara, Jacqueline	22/06/2024	• GROHAN Laetitia, Ginette, Claude	13/07/2024
• TIMILI Fayçal			
• LAHOUSANIA Kawthar, Fatma	22/06/2024		

DÉCÈS

• FONTERET Andrée, Francine, Marie		• GOMEZ Frédéric	02/05/2024
veuve MONTI	23/02/2024	• GONÇALVES PEREIRA Vital	07/05/2024
• GÉRAUD Emmanuelle, Monique, Marcelle		• JEULLAIN Bernard, Gilbert	08/05/2024
épouse JAUME	23/02/2024	• DELAHOUSSE-BONACCORSI Dorothee, Claire, Louise	
• GAROFALI Philomène		veuve YVEN	20/05/2024
veuve SIANNARELLA	23/02/2024	• CHABBI Hadi	22/05/2024
• BEVILACQUA Maria veuve LAVITE	23/02/2024	• PEREZ Amy, Colette	27/05/2024
• CHOMONT Germaine, Francine		• LETASSET Isabelle, Marie	
épouse TAGLIAMONTE	26/02/2024	épouse DECOTTEGNE	30/05/2024
• MISTRAL René, Henri, Marius	28/02/2024	• STRASSER Marlise, Emilie, Jeannette	30/05/2024
• BOGGIO Kamel	29/02/2024	• REBOUL Josette, Gabrielle	
• MOUTTE Marie-Claire, Louise		veuve BRUNO	30/05/2024
veuve GILLET	03/03/2024	• BIANCO Anne, Marie	03/06/2024
• TALLAGRANDE Gérard, Louis, Paul	11/03/2024	• AURIC Jean, Amédée, Prosper	07/06/2024
• CURNOLLET Anne-Marie, Henriette, Renée		• MICHEL Ginette, Germaine, Madeleine, Clémence	
veuve EHME	15/03/2024	veuve MOULY	10/06/2024
• RICCI Joséphine veuve BIGI	16/03/2024	• CHARTON Brice	11/06/2024
• BENEFRO Roger, Marius	27/03/2024	• COUZON Christophe	23/06/2024
• BRENAC Olivier, Jean	27/03/2024	• GARCIA Mireille, Valentine, Louise	
• JAUME Gérard, Lucien, Marius	02/04/2024	veuve CARRARA	23/06/2024
• GAUTIER Roberte, Marcelle		• TESTART Jules, Edouard	26/06/2024
veuve SICCARDI	04/04/2024	• GRENO Carmen veuve MARTIN	01/07/2024
• DUPRÉ Daniel, Maurice	04/04/2024	• GUNDEL Marie-Hélène, Aline, Michèle	
• STANIS Stevens, Joseph, Toussaint	05/04/2024	épouse TRINCHERO	01/07/2024
• TANCREDI Bernadette épouse PITTOLI	06/04/2024	• REVELLI Lydie veuve DURAN	11/07/2024
• FREYDIER-DUBREUIL Marie-Brigitte, Françoise		• SERY Andrée, Marie, Alexia veuve GAUD	11/07/2024
épouse ROUSSEAU	06/04/2024	• COULON Jean-Jacques, Marcel	11/07/2024
• DUCLAUD Michel, Gilbert	13/04/2024	• NÈGRE Andrée, Henriette, Rose	
• MOUTTET Jeannot, Roger	13/04/2024	veuve FOGLINO	15/07/2024
• VENUTOLI Giovanni	16/04/2024	• DUPONT Jeannine, Irma, Angéla	
• ISOARDI Christian, José, Marius	18/04/2024	veuve BLANGY	17/07/2024
• IMBERT Laure, Corine	22/04/2024	• BERANGER Paul, Christian	19/07/2024
• LUNARDELLI Michèle, Thérèse		• GAUBY Patrick, Jean-Claude	21/07/2024
épouse GOMEZ	01/05/2024		



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ATOUTRETS

Trimestriel - Gratuit (ne peut être vendu)
Tirage à 3100 exemplaires
Date de dépôt légale : Juillet 2024
Directeur de la publication : Pascal CHAUVIN
Rédaction : Mairie de Trets
Photographies : Mairie de Trets
Conception et réalisation : DRE Conseil
Abonnement sur demande auprès du Service Communication :
Tél : 04 42 37 55 15 - communication@trets.fr
Site officiel de la ville : www.trets.fr
Magazine imprimé sur papier répondant à la norme écologique PEFC.

Contactez la Mairie

Hôtel de Ville de Trets
Place du 14 Juillet
04 42 37 55 00 - Mail : accueil@trets.fr

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE TRET SUR NOTRE SITE :
TRET.FR

[FACEBOOK.COM/VILLE TRET EN PROVENCE](https://www.facebook.com/ville.trets.en.provence)

[INSTAGRAM/VILLE DE TRET](https://www.instagram.com/ville.de.trets)



éditorial

Ce nouveau numéro de juillet 2024 intervient dans une période traditionnellement festive et en cette année olympique, l'été 2024 sonne comme un véritable rendez-vous pour tout un pays.

Trets a modestement et fièrement apporté sa pierre à l'édifice en recevant l'Equipe de France Olympique de Football masculin. Nous avons mis en avant les installations Tretsoises, les services municipaux, mais aussi toute une alchimie entre partenaires institutionnels, gendarmerie, pompiers et surtout associations.

Nos associations et plus largement les utilisateurs de la Gardi ont su sacrifier leurs activités pour nous permettre de faire rayonner notre ville. Je tenais à saluer leurs efforts et remercier petits et grands des concessions consenties pour l'image de la Commune.

Cette formidable mise en avant de notre cadre de vie, de notre terroir, de notre ville, sonne comme une véritable reconnaissance de sa qualité, et rappelle l'impérieuse nécessité de les respecter et de les préserver.

Au-delà de la fête, le quotidien nous rattrapera bien vite et nous imposera de continuer les efforts que méritent notre ville. Expliquer, convaincre, sanctionner, nous nous devons ensemble d'obtenir de meilleurs résultats.

Le sport est avant tout vecteur de valeurs, il rapproche les individus et donne une dimension collective, y compris pour les sports individuels, du chemin à parcourir. Aucune victoire ne s'obtient par un seul individu. C'est ce que je veux retenir de ce rendez-vous pour notre pays et pour notre ville. C'est cette dimension collective que j'exhorte chacun de vous à accompagner pour continuer à préserver et aimer Trets.

Pascal CHAUVIN
Maire de Trets

FRANCE IDENTITÉ

LA CERTIFICATION DE VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE EST MAINTENANT POSSIBLE EN MAIRIE

GARDEZ LA MAÎTRISE DE VOS DONNÉES D'IDENTITÉ

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son identité numérique régaliennne. Depuis le 17 juin 2024, la Mairie de Trets est habilitée à certifier votre identité via cette nouvelle application.

Cette application pour smartphone a vocation à :

- Prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne)
- Mais aussi à permettre de nouveaux usages dans le monde physique (contrôles routiers par les forces de l'ordre, retirer un colis, etc.)

Qui peut utiliser l'application ?

- Uniquement pour les personnes majeures
- Possédant une carte d'identité électronique (délivrée depuis mars 2021 - format carte bancaire) disposant d'un smartphone compatible

L'application est gratuite, facultative et révoicable à tout moment. Elle n'a pas vocation à remplacer la carte d'identité et les démarches physiques déjà existantes.

L'application repose sur les données d'identité présentes dans la carte d'identité électronique et permet de limiter les risques d'usurpation de son identité et prouver son identité en ligne.

Actuellement, deux usages sont disponibles :

- Prouver son identité en ligne sans identifiant et mot de passe
- Générer des justificatifs d'identité à usage unique

Le compte certifié s'obtient après une vérification d'identité en mairie.

Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte France Identité est bien le titulaire de la carte d'identité rattachée à ce compte.

À quoi sert le compte certifié ?

Les premiers usages envisagés pour le compte certifié sont :

- L'accès via France Connect+ au service "Mon compte formation"
- La procuration de vote 100% dématérialisée pour les élections européennes de juin 2024 ainsi que pour les législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Comment obtenir un compte certifié ?

L'utilisateur souhaite avoir accès à des usages qui nécessitent un compte certifié.

Pour obtenir un compte certifié, l'utilisateur doit déjà posséder un compte France Identité actif ; il a installé l'application, créé son compte et choisi son code personnel.

Pour faire certifier son compte :

1. L'utilisateur initialise sa demande de "certification" dans son application. Il obtient un QR Code
2. L'utilisateur fait vérifier son identité en se présentant devant un agent de mairie avec son titre et son QR Code
3. L'agent, au moyen du DR, procède à une comparaison d'empreintes
4. L'utilisateur sera informé entre 24h et 48h après son passage en mairie du succès ou de l'échec de sa démarche. L'information lui sera transmise dans son application France Identité et par mail à l'adresse associée à son compte

NB : Aucun verdict n'est délivré par l'agent de mairie. Le SGIN (Système de Garantie de l'Identité Numérique) reçoit le verdict depuis le DR puis le transmet directement à l'utilisateur.



Gardez la maîtrise de vos données d'identité.

- Prouver votre identité sans divulguer toutes vos données
- Remplacer vos identifiants et mots de passe.
- Empêcher l'usurpation de votre identité

INAUGURATION DE L'ESPACE LUDIQUÉ DE LA GARDI

C'ÉTAIT LE 6 AVRIL DERNIER, AU COMPLEXE SPORTIF DE LA GARDI

Le Maire, la jeune Maire du CMJ Louise et Arnaud Mercier, Conseiller départemental, ont inauguré l'espace ludique de La Gardi, son aire de jeux pour les plus petits, son pump track et son Skate Park en présence de nombreux Tretsois.

Les champions de la glisse Vincent Matheron - athlète olympique pour les JO Paris 2024, Nathan Matheron - membre de l'équipe de France, Julien Lemoine - Champion de France et vainqueur du FISE et Yoann Le Tallec - Champion de France et vainqueur du FISE Métropole ont offert au public de belles et impressionnantes démonstrations dans le Skate Park avant de laisser la place aux enfants !



INAUGURATION DE LA FORGE

C'est un très beau projet à destination des séniors qui a été dévoilé le 25 mai dernier dans la Cour du Château des Remparts.

Le nouveau restaurant des séniors, aménagé dans les anciennes forges du château, a été inauguré par le Maire et Béatrice Bonfillon-Chiavassa, Conseillère départementale, représentant la Présidente Martine Vassal.

Ce patrimoine tretois est maintenant restauré et accueille le midi, depuis le 24 juin dernier, les séniors pour le déjeuner du lundi au vendredi.

Vous avez plus de 60 ans et vous souhaitez réserver à La Forge ?

Rendez-vous sur place boulevard Étienne Boyer pour réserver ou par téléphone au 07 44 83 41 24.



INAUGURATION DU PARC TRITTIA

“ICI, BIENTÔT UN PARC...” - CE PROJET, ENLISÉ DEPUIS DES ANNÉES, A ENFIN VU LE JOUR !

En lieu et place d'un terrain vague, le Parc Trittia, qui jouxte la ZAC Cassin le long de l'avenue de l'Europe, a été inauguré le 22 juin dernier, après 18 mois de travaux. Il est composé de :

- 2 places de stationnement PMR à l'entrée
- 1 sanitaire public gratuit
- 2.5 hectares totalement clôturés avec un accès sélectif pour passage piéton et ouverture automatisée en bas de l'avenue Léo Lagrange
- 200 arbres et 1 656 arbustes végétalisent ce parc dont les variétés principalement méditerranéennes sont peu gourmandes en eau
- 700 m de cheminement formant deux boucles et deux espaces :

Une zone ludique avec une aire de jeux pour les enfants de 2 à 12 ans, un théâtre de verdure pouvant accueillir 600 personnes assises, différentes zones de

pique-nique et bancs, plusieurs fontaines à eau et des poubelles de tri

Une zone humide, en fond de parc, avec promenade périphérique et tour à hirondelles

Ces deux zones sont reliées par un ouvrage d'art traversant le ruisseau de la Bagasse dont l'écoulement se poursuit en périphérie du site.

Au centre de la zone ludique se trouve le bassin de rétention de la ZAC Cassin. Celui-ci a été dimensionné pour recueillir la totalité des eaux de ruissellement de l'ensemble des opérations immobilières en cours de construction et à venir situées avenue René Cassin. Ce bassin se remplira lors des épisodes pluvieux importants. Le parc sera alors fermé afin de permettre à l'eau ainsi accumulée de s'évacuer selon les préconisations du SAGE. Le parc sera rouvert une fois le bassin vidé. En période de faible pluie, cet espace central végétalisé sera un espace de jeux de plein air que les usagers pourront investir.



GRANDS PROJETS



LES TRETISOIS ÉTAIENT NOMBREUX À L'INAUGURATION DU PARC TRITTIA LE 22 JUIN DERNIER



LA MUNICIPALITÉ A INVITÉ CHAQUE ÉTABLISSEMENT, DE LA CRÈCHE AU COLLÈGE, À PLANTER UN ARBRE



UNE TOUR À HIRONDELLES, AMÉNAGÉE D'UNE SOIXANTAINE DE NIDS A ÉTÉ INSTALLÉE DANS LA ZONE HUMIDE

UN PREMIER ARBRE PLANTÉ SUR LA FUTURE PLACE DE LA LIBÉRATION

En pleine réhabilitation depuis janvier, la "Place de la Gare", comme l'appellent communément les Tretsois, a accueilli son premier arbre le 13 juin dernier.

Le premier d'une longue série d'arbres et divers arbustes qui viendront entourer le kiosque et végétaliser ce lieu emblématique. Ce mélia azedarach, appelé communément Lilas de Perse, est le premier d'une série de 46 arbres dont des Copalmes d'Amérique (liquidambar) et des Tillieuls à petites feuilles (tilia cordata). Des arbustes de 1.50m à 2.50m viendront compléter la végétalisation de la place avec des chênes Verts (quercus Alex), des amélanchiers (amélanchier de lamarck), des aubépines (crataegus laevigata), des grenadiers à fleurs (punica granatum), des arbousiers (arbutus unedo), des arbres à miel (euodia danielli), des féviers d'Amérique (gleditsia triacanthos), des érables de Montpellier (acer monspessulanum), des savonnières (koelreutaria paniculata) et des frênes à fleurs (fraxinus ornus). La phase 2 de la réhabilitation de la place a débuté le 19 juin dernier et devrait s'achever à l'automne.



LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS BIENTÔT UNE FLEUR EN ENTRÉE DE VILLE

La Municipalité poursuit son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Par ses actions, elle prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine, l'attractivité touristique et l'implication citoyenne.

En témoignent la requalification de la Place de la Libération

et la place accordée à la végétalisation, le fleurissement du centre-ville, les dispositifs favorisant la préservation de la biodiversité et les espèces animales présentes sur le territoire, la mise en place d'une charte des devantures pour les commerçants et du permis de végétaliser pour les habitants.

Le 10 juin dernier, le jury départemental est venu à Trets pour visiter le Parc Trititia et découvrir les actions menées depuis 1 an sur l'ensemble de la commune.



BIENTÔT, UN NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS EN PLEINE NATURE

C'est un projet qui va permettre d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans dans des locaux adaptés et totalement dédiés aux activités périscolaires permettant ainsi aux écoliers de sortir des écoles le mercredi et durant les vacances. Ce chantier, qui a débuté en juillet 2023, est en cours d'achèvement.

Le site a été construit sur une parcelle de 13 000 m², clôturée et ombragée, située chemin des Vertus, juste à côté de la Cuisine Centrale Municipale et des Services Techniques.

Des locaux adaptés

Ce nouveau centre de loisirs est composé de 4 bâtiments en ossature bois reliés entre eux par un cheminement ombragé :

- 1 bâtiment d'accueil / administration de 225m² : espace d'accueil, bureaux, sanitaires, locaux techniques et local vélos
- 1 bâtiment de restauration de 225m² : salle de restauration, office de préparation, sanitaire, espace de stockage
- 1 bâtiment pour la petite section 3/6 ans de 520m² : salles d'activités, dortoirs, sanitaires, locaux techniques et ateliers
- 1 bâtiment pour la grande section 6/12 ans de 520m² : salles d'activités, sanitaires, locaux techniques et ateliers

Un site écoresponsable

Les deux bâtiments, petite et grande section, sont équipés de panneaux solaires d'une production de 50KWc permettant d'alimenter partiellement en électricité l'ensemble du site : centre de loisirs, cuisine centrale et services techniques à proximité.

La façade nord des bâtiments d'activités est traitée en parois vitrées permettant un éclairage naturel optimum et une vue totalement dégagée sur la Sainte-Victoire.

Entre les bâtiments sont aménagées deux cours indépendantes l'une de l'autre, avec une surface drainante et des espaces végétalisés de 500m² chacune et agrémentées de voiles d'ombrages.

En dehors des aménagements, ce centre de loisirs bénéficie d'un espace vert arboré qui sera utilisé par les enfants, sous la supervision du service Jeunesse pour y organiser des activités de plein air.

Un accès sécurisé

- 23 places de stationnement, dont 3 PMR
- 1 espace de dépose minute pour le public
- 9 places de stationnement pour le personnel
- 1 arrêt de Bus à la Demande a été sollicité auprès des services métropolitains



TRAVAUX DE VOIRIE, RÉSEAUX ET MISE EN SÉCURITÉ

LA MUNICIPALITÉ A ENTREPRIS DE NOMBREUX TRAVAUX DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE.



Réfection de voirie :

- Chemin de Saint-Zacharie
- Chemin Lou Camin d'Ancory
- Impasse Moulin Sainte-Anne
- Chemin Maou Brustiadé
- Chemin des Bonnets phase 1
- Chemin de Cadenet phases 1 et 2
- Parking des Colombes

Reprises d'accotements :

- Chemin de Saint-Jean
- Chemin des Seignières

Réfection et gestion des eaux pluviales :

- Place des Héros de la Résistance
- Chemin de Grisole

Gestion des eaux pluviales et de ruissellement :

- Place des Héros de la Résistance
- Chemin de Grisole
- École Saint-Jean
- Roquefeuille

Création de passages piéton, reprise de carrefour, pose de ralentisseurs :

- Chemin de Fond de Tuile
- Chemin des Vertus

- Crèche / Cimetière
- Route de Saint-Maximin
- Chemin de Marseille

Rénovation de réseaux d'assainissement :

- Jardins de la Mine

Reprise de trottoirs :

- Lavoir

Complexe sportif de La Gardi :

- Optimisation, agrandissement et réfection du parking à l'entrée du complexe
- Réfection des chemins piétons
- Réfection du ruisseau et de la noue
- Création d'une rétention d'eau avant réalisation d'un mur, d'une noue et d'une clôture sur le haut du complexe pour gérer les eaux pluviales et de ruissellement

Les allées du cimetière municipal ont été refaites avec mise aux normes accessibilité PMR et le pont du Chemin de la Carraïre de la Pugère a été repris suite aux orages du 16 juin 2023.

Les travaux vont se poursuivre sur le dernier trimestre 2024 et un plan d'intervention est en cours d'élaboration pour l'année 2025.

CADRE DE VIE

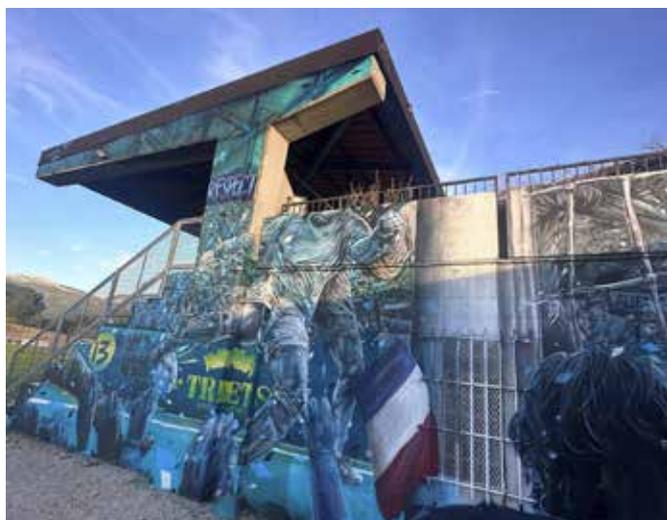
ON AMÉNAGE, ON RÉNOVE, **ON ENTRETIENT, ON EMBELLIT**



DES NOUVEAUX BANCS AUX ABORDS DES TERRAINS DE TENNIS



UN NOUVEAU SOL POUR LE GYMNASSE BURLÉS - 267 000€ DE TRAVAUX



UN TRÈS BEAU GRAFF RÉALISÉ PAR ZECO SUR LA TRIBUNE

LA MUNICIPALITÉ AGIT POUR L'EMPLOI !

Le 21 mars dernier, le Maire signait une convention de partenariat avec France Travail Aix Vallée de l'Arc afin de pouvoir accompagner les Tretsois dans leur recherche d'emploi et soutenir les entreprises dans leur processus de recrutement.



SIGNATURE ENTRE PASCAL CHAUVIN ET NATHALIE GUERIN ACCOMPAGNÉE PAR CHRISTIAN MAROC EN PRÉSENCE DE SOPHIE BAVA, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'EMPLOI ET SAMIA RAKIK-BURI, RESPONSABLE DU PÔLE SOLIDARITÉ REPRÉSENTANT LE BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI DE TRETTS.

Cette convention, signée pour une durée de 2 ans (2024-2026), va permettre d'améliorer sensiblement le service de proximité pour les demandeurs d'emploi et les acteurs économiques du territoire, par le biais de :

- Relais d'information sur les services proposés par France Travail à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises
- La mise à disposition des offres d'emploi via le site france-travail.fr
- La mise à disposition des outils numériques de France Travail : france-travail.fr et Emploi Store
- La mise à disposition d'informations et de données statistiques via le site france-travail.org

Cette convention va également permettre de mener des actions concrètes sur la commune, en collaboration avec le Bureau Municipal de l'Emploi de Trets :

- Mise en place d'une permanence le 3^{ème} lundi de chaque mois, sur rendez-vous, dans les locaux du BME, pour recevoir les personnes ayant besoin d'un appui de proximité dans leur recherche d'emploi ou dans la construction de leur projet professionnel
- Animer des ateliers de recherche d'emploi

3 permanences ont eu lieu depuis (avril, mai et juin). Elles reprendront le 20 août, avec le rythme d'une par mois.

AGISSONS ENSEMBLE POUR

LE RESPECT DES RÈGLES DE VIE EN COMMUN !

NOTRE VIE EN SOCIÉTÉ EST IMPOSSIBLE SANS LE RESPECT DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE LA VIE EN COMMUN.

C'est pourquoi nous avons renforcé **la lutte contre tous les actes ou comportements interdits par la loi**, les plus graves comme les moins graves.

Comme sur tout le territoire national, Trets est concerné par les actes de délinquance mais il semble important de rappeler que c'est avant tout l'État qui est en charge de leur répression. La commune, quant à elle, y participe au travers de son action de police, ses moyens de vidéoprotection, la proximité avec les habitants et les informations qu'elle est ainsi susceptible de recueillir.

MAIS À TRETS, COMME AILLEURS, TROP DE COMPORTEMENTS, SANS NÉCESSAIREMENT PORTER UNE ATTEINTE GRAVE À L'ORDRE SOCIAL, TRANSGRESSENT LES RÈGLES ET DÉGRADENT NOTRE CADRE DE VIE.

Ces incivilités, comme on les qualifie communément, impactent notre qualité de vie et coûtent cher à la collectivité.

La commune a pris des mesures qui contribuent à la répression et la sanction de ces actes, et ainsi à leur dissuasion. Des amendes administratives viennent ainsi renforcer les sanctions judiciaires pour les contrevenants, en plus du dispositif de vidéoprotection habituel, des caméras mobiles supplémentaires ont été installées qui permettent d'identifier les auteurs des dépôts sauvages ou autres déjections canines. Un feu intelligent va être installé en complément du radar pédagogique. La Police Municipale porte une attention particulière à ces infractions.

La commune a cependant décidé d'aller plus loin et de prendre cet enjeu à bras le corps.

La définition d'un plan d'action global est donc lancée. Elle associe les partenaires de la prévention et de la lutte contre la délinquance. Elle devra déboucher sur un dispositif comprenant des mesures de répression, mais aussi de prévention et d'éducation, de formation, le cas échéant de médiation. De même, le rôle des acteurs sera redéfini à l'issue de ce travail. Celui de la Police Municipale en premier lieu, mais ce sera aussi le cas des services municipaux en général, de ceux de leurs partenaires également.

Le Procureur de la République d'Aix-en-Provence et la Gendarmerie ont ainsi acté leur présence et leur contribution à la réflexion et aux mesures qui seront arrêtées.

Cette démarche suppose une première phase d'identification, de caractérisation et de dénombrement des actes concernés. Deux démarches d'enquête et d'évaluation ont ainsi été lancées.

La première a concerné en particulier le secteur périscolaire et l'accueil des enfants et adolescents. La seconde a visé à identifier auprès des habitants les actes d'incivilité le plus souvent rencontrés, les lieux concernés, les attentes et propositions sur les actions devant être mises en œuvre. Cette enquête, lancée par voie de questionnaire sur le site Internet de la ville et entretiens avec des administrés, est officiellement dénommée "*enquête de victimisation*". Elle a été réalisée et les résultats seront analysés par un cabinet d'études indépendant et spécialisé en la matière.

Les résultats donneront lieu à une présentation dans le cadre d'une réunion publique qui permettra, par ailleurs, de formuler des propositions sur l'action municipale attendue en matière de lutte contre les incivilités.

Après validation par les acteurs Commune, Parquet, Gendarmerie, Education Nationale..., les actions seront déployées par l'ensemble des services. Un comité de suivi et de pilotage sera formalisé, au travers d'une instance assimilable à un comité local de prévention de la délinquance.

L'actualité nationale a conduit la Municipalité à remettre à la rentrée de septembre la réunion publique initialement prévue en juin. L'objectif est que, d'ici à la fin de l'année, ce plan d'action puisse être concrétisé et mis en œuvre.

**RÉUNION PUBLIQUE DE RESTITUTION DE L'ENQUÊTE SUR LES INCIVILITÉS
JEUDI 3 OCTOBRE 2024 À 18H30
SALLE DES COLOMBES**

TRETS, PREMIÈRE COMMUNE À EXPÉRIMENTER LE RÉSEAU RADIO DU FUTUR !

RRF - Une Révolution Technologique pour la Sécurité Publique

En janvier dernier, une avancée significative a été faite dans le domaine des communications pour les services de sécurité et de secours en France et le 24 janvier dernier, la Ville de Trets testait, au Poste de Police Municipale, l'équipement technique de la salle de crise municipale pour déployer le RÉSEAU RADIO DU FUTUR. Cette démonstration a été réalisée en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et Airbus, venus de Paris pour déployer ce dispositif. Ce réseau de communication très haut débit, utilisant la 4G puis la 5G sur la bande de fréquence 700 MHz, est destiné à remplacer les réseaux de télécommunications actuellement utilisés par les services publics français.

TRETS - Pionnière de l'expérimentation RRF

Dès janvier 2024, Trets s'est donc jointe à l'expérimentation du projet RRF, piloté par la Préfecture des Bouches-du-Rhône et l'Agence des Communications Mobiles Opérationnelles de Sécurité et de Secours (ACMOSS). Les premiers terminaux RRF, ont été remis à la Police Municipale de Trets, qui participe activement à son expérimentation depuis le mois de mai. Cette étape marque une avancée significative pour nos services de sécurité, avec une mise en service prévue dès le premier trimestre 2025. Le nouveau réseau 5G sécurisé et prioritaire permettra à la gendarmerie, aux polices nationales et municipales, aux pompiers, au SAMU et à de nombreux autres acteurs d'être interconnectés. Une interconnexion qui optimisera leurs performances en matière de transmissions et de gestion

opérationnelle, apportant une plus grande efficacité dans leurs interventions.

NOUVELLE ÉTAPE - Une journée de test grandeur nature

Le 28 juin 2024, une journée de test grandeur nature s'est tenue pour simuler des conditions réelles de travail en multi-organisation, réunissant la police municipale, les marins pompiers de Marseille, le SDIS, et le SAMU.

- 8h-9h30 : Formation à l'utilisation du dispositif et préparation au scénario
- 10h-12h : Début du scénario, simulant une situation d'urgence nécessitant la coordination de plusieurs services
- 12h : Débriefing pour évaluer la performance du RRF et recueillir les retours des utilisateurs Cette phase de test a permis de valider une méthodologie de travail en conditions réelles tout en se formant à l'utilisation de ce nouvel outil. Les agents de Trets ont ainsi pu se familiariser avec le dispositif, et faire part de leurs remarques pour contribuer au succès de cette initiative. Une seconde phase de test, de plus grande ampleur avec d'autres agents de la Police Municipale, est prévue en septembre.

Ce système représente une véritable révolution dans le domaine des communications pour les services publics de sécurité et de secours. Grâce à cette innovation, la coordination et la réactivité des interventions seront grandement améliorées, assurant une meilleure protection et une réponse plus rapide aux situations d'urgence.



Remise du matériel au poste de Police Municipale le 27 mai 2024



Test grandeur nature le 28 juin 2024

NOUVELLE DYNAMIQUE À LA MÉDIATHÈQUE : MODERNISATION DE LA SECTION ADULTES ET ESPACE ADOS

Depuis 2021, la médiathèque s'est lancée dans une transformation ambitieuse pour répondre aux attentes de ses usagers. Après le succès de la salle numérique en 2021 et de l'espace jeunesse en 2023, la troisième phase du réaménagement concerne désormais la section adultes. En prime, un nouvel espace dédié aux adolescents sera inauguré, marquant ainsi une étape clé dans l'évolution de notre institution.

ACCESSIBILITÉ ET MODERNITÉ AU RENDEZ-VOUS

La section adultes modernisée offrira des espaces modernes et accessibles à tous. L'intégration de nouvelles technologies (tablettes) et de mobilier contemporain rendra cet espace non seulement plus agréable, mais aussi plus fonctionnel pour tous les types d'activités, de la lecture à la recherche documentaire.

ADOS À L'HONNEUR : UN ESPACE SUR MESURE

L'espace adolescents fournira un environnement stimulant et adapté aux jeunes, avec des collections spécifiques, des zones de travail et de détente. Cet espace encouragera les adolescents à fréquenter davantage la médiathèque, renforçant ainsi leur goût pour la lecture et l'apprentissage.

UN BOUILLON DE CULTURE ET D'ÉDUCATION

Grâce à ces aménagements, la médiathèque pourra offrir une plus grande diversité d'activités culturelles et éducatives. Des ateliers, des conférences et des clubs de lecture pourront être organisés dans des espaces adaptés.

CONFORT ET CONVIVIALITÉ : LE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DES ESPACES

Le réaménagement vise à créer des espaces conviviaux et confortables, où chaque usager pourra se sentir chez lui. Des zones de détente, des coins lecture confortables et des espaces lumineux favoriseront le bien-être des visiteurs, en leur offrant un lieu de vie agréable et dynamique.

Ces transformations sont la continuité logique de la volonté de moderniser les lieux. Au fil des ans, la médiathèque se réinvente pour mieux vous servir, offrant des espaces modernisés et adaptés à tous les âges. Lors du dernier trimestre 2024, venez découvrir, explorer et profiter de ces nouveaux lieux conçus pour enrichir votre expérience culturelle et éducative. La médiathèque, plus que jamais, sera votre espace de découvertes et d'échanges. Ne manquez pas cette nouvelle aventure !





FIERS DE NOS CHAMPIONS **TRETSOIS**



CHAMPIONNAT D'EUROPE BMX CLUB SAINTE-VICTOIRE



RÉCEPTION DE L'ÉQUIPE DU CHILI



FINALE DES COUPES CFFS



TROPHÉE DU FOYER RURAL



FINALE FRANCE MÉDAILLE D'OR ET DE BRONZE - GST



DEMI-FINALE - TRETTS VOLLEY LOISIRS



FINALE RÉGIONALE - GST



VAINQUEURS FINALE JEUNES - GST

FIERS DE NOS CHAMPIONS **TRETSOIS**



VÉLO CLUB TRETSOIS - FLAMME DE SAINT-JEAN



THÉÂTRETTS - GARE AUX CHANTS



FINALE TWIRLING BÂTON



TRETS ESCAPADE



TOURNOI DES 10 ANS
BADMINTON CLUB TRETSOIS



OCTOBRE ROSE
LA FOULÉE AURÉLIENNE & TEAM Z



LE PARADISIERS ROUGE



GALA DU PHÉNIX MUAYTHAI



FESTIVAL DE L'ARC - FOYER RURAL



MARATHON DE BARCELONE - LFA

NOS SÉNIORS À L'HONNEUR

TRETS COMPTE DEUX NOUVEAUX CENTENAIRES PARMI LES RÉSIDENTS
DU FOYER LOGEMENT SAINT-JEAN DU PUY !



M. ARBONA A SOUFFLÉ SES 100 BOUGIES LE 25 MARS



MME HILDENBRAND A CÉLÉBRÉ SES 100 PRINTEMPS LE 4 JUIN DERNIER

*C'est entourés de leurs familles, des résidents,
du personnel de la structure et des élus qu'ils ont célébré cet événement,
au sein de la résidence.*

*Nous leur souhaitons à nouveau un joyeux anniversaire
et encore de très belles années !*

NOS DYNAMIQUES SÉNIORS !

CHAQUE ANNÉE, LE SERVICE SÉNIORS ORGANISE DES SORTIES, DES REPAS ET GOÛTERS À THÈME QUI REMPORTENT UN GRAND SUCCÈS AUPRÈS DES TRETZOIS



Le 23 avril dernier, ils sont ainsi allés en visite à Marseille, à la découverte du Mucem et de la Grotte Cosquer.



Ils se sont également retrouvés à la salle des Colombes pour fêter les grands-mères et déguster une excellente choucroute préparée par la Cuisine Centrale.

NOUVEAU À TRETS

DELPHINE NAVARRO
SOPHROLOGUE / MAÎTRE REIKI /
PRATICIENNE MESSAGES BIEN-ÊTRE
06 29 78 3126
delphine.harmonessence@gmail.com
<https://delphine-harmonessence.fr>



PASCALE COCOREL
SOPHROLOGUE / RELAXOLOGUE
06 19 06 11 31
pascale.cocorel@gmail.com
resalib.fr/p/81622



BAL-SERVICES
CAMION MULTI SERVICES
PARKING DE LA BOUCHERIE
STEFANELLI
Route de Saint-Maximin
Lundi & mardi 8H – 18H
Mercredi 10H – 18H
Jeudi & vendredi 8H – 18H
Contact : 06 31 45 19 95



INSCRIVEZ-VOUS À LA JOURNÉE **DES ARTISANS ET COMMERÇANTS TRETSOIS EN FÊTE!**

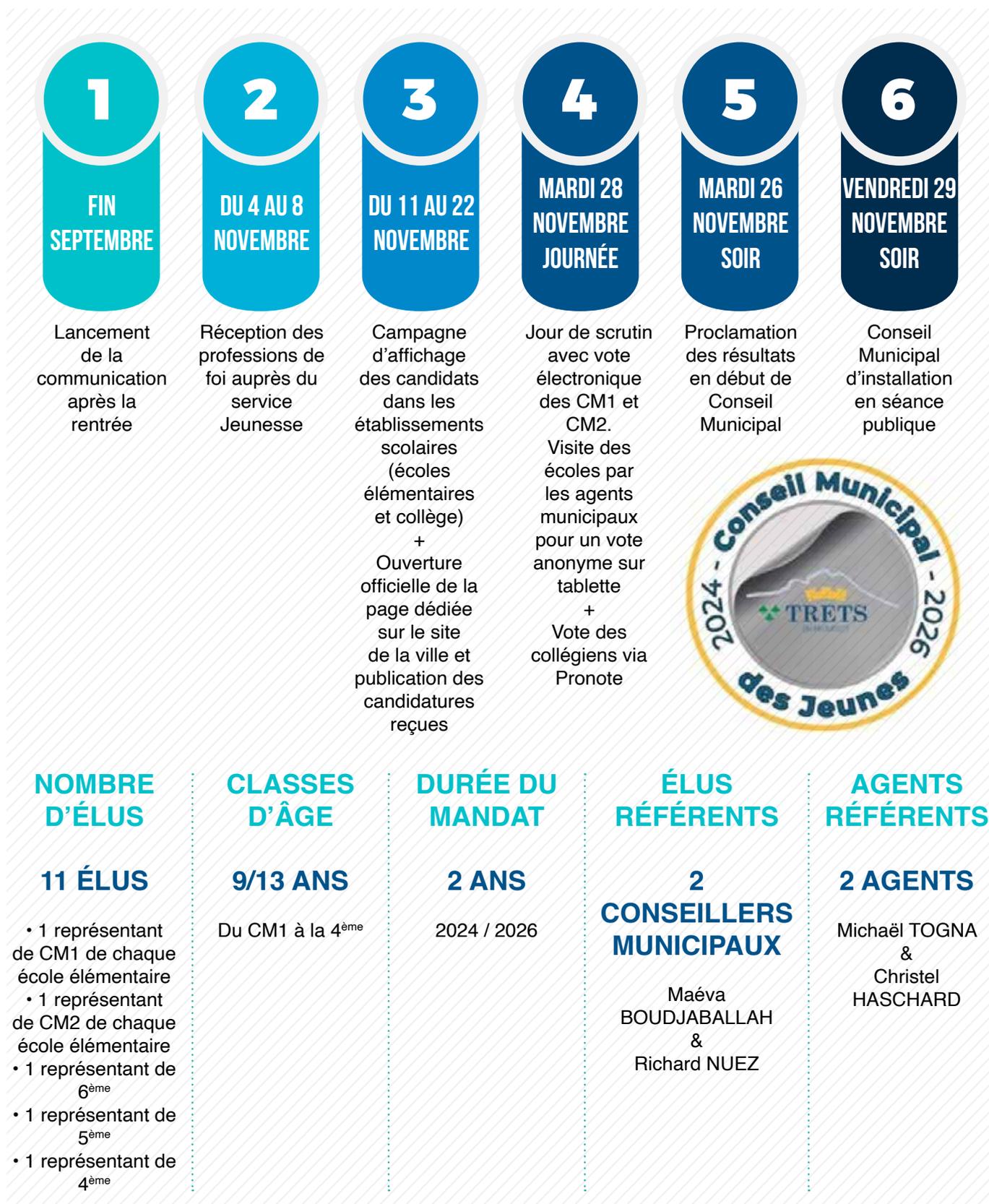
La Municipalité, en partenariat avec la NACAT, organise la 2^{ème} édition de la Journée des Artisans et Commerçants Tretsois en Fête qui aura lieu **le 22 septembre prochain dans la Cour du Château des Remparts.**

Vous êtes artisan ou commerçant, inscrivez-vous pour y participer en remplissant l'appel à candidature téléchargeable sur www.trets.fr ou en flashant le QR Code.

Vous souhaitez apparaître gratuitement dans
**LE GUIDE DES ARTISANS
ET COMMERÇANTS TRETSOIS ?**
Envoyez un mail à
eco-commerces@trets.fr



ÉLECTIONS DU CMJ DE TRETS 2024-2026



NOMBRE D'ÉLUS

11 ÉLUS

- 1 représentant de CM1 de chaque école élémentaire
- 1 représentant de CM2 de chaque école élémentaire
- 1 représentant de 6^{ème}
- 1 représentant de 5^{ème}
- 1 représentant de 4^{ème}

CLASSES D'ÂGE

9/13 ANS

Du CM1 à la 4^{ème}

DURÉE DU MANDAT

2 ANS

2024 / 2026

ÉLUS RÉFÉRENTS

2 CONSEILLERS MUNICIPAUX

Maéva BOUDJABALLAH & Richard NUEZ

AGENTS RÉFÉRENTS

2 AGENTS

Michaël TOGNA & Christel HASCHARD

JEUNESSE

RETOUR EN IMAGES SUR LA TRÈS BELLE 1^{ÈRE} ÉDITION DU FESTIVAL DU JEU DE TRETS



C'ÉTAIT LE 14 AVRIL DERNIER À LA SALLE DES COLOMBES

DES ACTIONS ENVERS LA JEUNESSE



L'ESPACE JEUNESSE S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !



LA IZIBOX S'EST INSTALLÉE AUX JARDINS DE LA MINE !

LES INCIVILITÉS QUI FONT DU TORT AUX ANIMAUX... **ET SI ON ARRÊTAIT ?**

Depuis 3 ans, l'équipe municipale essaye de responsabiliser les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections canines de leurs compagnons.

- Juillet 2021 : opération de sensibilisation avec l'association 4 pattes pour 2 mains avec remise de distributeurs de sacs à déjection canine offerts par la commune.
- 2023 : 2 opérations de distribution gratuite.
- Distribution de 60 000 sachets par an, mis à disposition gratuitement dans les distributeurs publics.
- Plusieurs procès-verbaux dressés car l'abandon de la déjection de son animal sur la voie publique est passible d'une amende de 135€.

Mais, à ce jour, force est de constater que la ville est sale à cause de ces incivilités.

À quand une prise de conscience de la part de cette minorité ?

Outre le fait que les déjections canines peuvent véhiculer des bactéries, marcher dedans est désagréable mais surtout dangereux car responsable de chutes et de blessures. Le Jardin des Remparts, pourtant interdit aux chiens, est nettoyé quotidiennement par les services municipaux qui y ramassent des quantités énormes de déjections. Les trottoirs et places en sont envahies. Ces

incivilités coûtent très cher à la collectivité et, de fait, à l'ensemble des Tretsois.

Un rappel s'impose : Tout propriétaire de chien doit avoir sur lui des sacs quand il part promener son chien.

Par ailleurs, des maîtres réclament l'aménagement d'un parc à chiens. Mais comment présenter un projet au Maire devant la saleté de nos rues... Ce parc serait à coup sûr un lisier à ciel ouvert !

Et la divagation des chiens et chats, on en parle ?

Un chien seul sur la voie public c'est le risque que l'animal se blesse, voire se tue, qu'il provoque un accident, des morsures sur des passants... Le maître doit alors soumettre son chien à une évaluation comportementale, le port d'une muselière, des cours d'éducation canine et, suivant la gravité des morsures et l'évaluation comportementale, l'euthanasie du chien. On aime nos animaux, mais on ne peut pas les imposer à ceux qui en ont peur ou qui ne les aiment pas.

À nous tous de nous montrer responsables, de ramasser les déjections et d'être à ses côtés pour garantir sa sécurité et celle d'autrui.

Corinne CANTAT

Conseillère municipale déléguée
à la Protection et au Bien-Être Animal

TRETS, **VILLE LABELLISÉE !**



Le 8 avril dernier, le Maire Pascal CHAUVIN, Corinne CANTAT, Conseillère Municipale déléguée à la Protection Animale et Hugo MIKART, Référent Protection Animale à la Police Municipale de Trets étaient conviés à l'Hôtel de Région par Valérie GIACOMAZZI, Conseillère Régionale déléguée au Bien-Être Animal, pour recevoir officiellement le label **"Ville Amie des Animaux"**.

Trets a reçu 3 pattes, soit la plus haute reconnaissance.



LA COMMUNE IMPLIQUÉE DANS LA PROTECTION ANIMALE À TRAVERS LA BIODIVERSITÉ

La commune a dernièrement posé un nid à faucon dans le clocher de l'église, une tour à hirondelles dans le Parc Trittia, des nichoirs à martinets (opération du CD13), à chauve-souris et à mésanges installés stratégiquement selon les besoins de l'espèce concernée et l'environnement dans lequel elle doit évoluer. Ces dispositifs ont pour but de lutter, une fois que les

occupants potentiels auront pris possession des lieux, contre la prolifération de nuisibles tels que les pigeons, les moustiques et les chenilles processionnaires. À l'automne, le fauconnier reviendra pour l'effarouchement des étourneaux ce qui permettra, comme cela a été le cas à deux reprises depuis 2021, d'éloigner ces oiseaux qui dégradent les places, les rues et les façades.



L'ÉCO-PÂTURAGE UNE SOLUTION ÉCONOMIQUE, DURABLE ET RESPECTUEUSE

Au printemps, la Municipalité a fait appel au berger de Trets afin de réaliser une opération d'éco-pâturage sur le bassin de rétention de la Zone de la Burlière. Une solution qui a permis d'entretenir le site et qui avait déjà été employée sur la commune, notamment au complexe sportif de La Gardi.





PASSATION DE COMMANDEMENT ENTRE LE CAPITAINE VARINI-GRUAT ET LE LIEUTENANT DE VITA



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ DES JEUNES ÉLECTEURS TRETZOIS



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN DE 1915



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 8 MAI 1945 ET REMISE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE À MAURICE CHAGNY, PRÉSIDENT DES AC DE TRETZ ET VICE-PRÉSIDENT DE L'UFAC DES BOUCHES-DU-RHÔNE

TRADITIONS

CULTURE, FESTIVITÉS ET TRADITIONS À TRETS !



UN BEL HOMMAGE RENDU À ALAIN GUIONY

Le 1^{er} mai 2024, à l'occasion du traditionnel pèlerinage à l'Ermitage Saint-Jean du Puy, les élus ont rendu hommage à Alain GUIONY.

Le Maire, accompagné de son Adjoint délégué aux Associations, Cyril ACCOLLA, lui ont remis la Médaille de la Ville.

“ Cette chapelle, cet ermitage sont maintenus depuis plus de 60 ans par les Amis de Saint-Jean qui ont connu, et c'est rare pour une association, que très peu de présidents. Il y a eu Jean MAUNIER, Léon BAILLE et puis, Alain GUIONY pendant près de 30 ans, avec l'aide de tous les bénévoles qui protègent ce patrimoine de Trets, tels des compagnons qui œuvrent chaque année pour le maintenir, pour que nous puissions venir nous y ressourcer, passer un moment en famille, entre amis, prendre cette bouffée d'air frais que nous procure Saint-Jean avec sa belle vue sur la Sainte-Victoire, sur le Mont Olympe, sur la Sainte-Baume.

Aujourd'hui, c'est un moment un peu particulier puisque cette année Alain passe le flambeau, passe cette lumière de Saint-Jean qui brille sur la ville de Trets.

Alain, c'était l'occasion de te remercier pour tout cet investissement, pour tout l'amour que tu portes à Trets, à Saint-Jean et bien au-delà puisque tu es un fervent défenseur de la culture, des traditions provençales. Alors aujourd'hui, tu passes le flambeau à Marie-Thérèse BAILLE, dont le père avait été

également président, s'est beaucoup investi et, si on se retrouve d'année en année à Saint-Jean, c'est grâce à la famille BAILLE. Comme quoi, il est possible de transmettre un patrimoine, transmettre des valeurs, une richesse du cœur. Car, si Saint-Jean vit, c'est grâce à vous tous qui nous permettez de vivre ce pèlerinage.

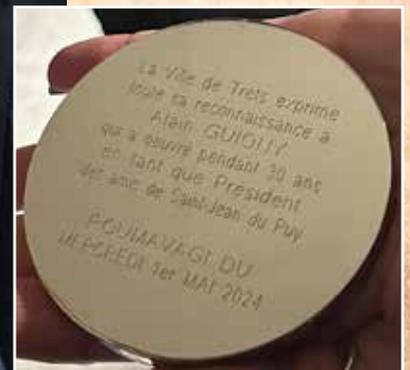
Alors Alain, aujourd'hui, au nom de la Ville, je voudrais te remettre cette médaille pour tout le travail accompli, pour tout l'investissement que tu as eu pendant toutes ces années pour Saint-Jean mais également pour nos traditions provençales.

N'oublions pas qu'on peut retrouver des textes d'Alain dans le magazine AtouTrets. Ce sont les paroles en provençal que nous y retrouvons. C'est Alain qui nous les transmet, et qui les partage aux futures générations. Alors, un grand merci à toi.

Bon Roumavàgi ! ”

“ Je vous remercie tous et, comme je dis toujours, une association, c'est comme un train : une locomotive toute seule, c'est plus un train. Ensemble, on avance tous ensemble, on avance tous en même temps. Je remercie également mes amis et la mairie parce que, sans eux, on ne serait pas là. Du moins, moi, je ne serais pas là. Il y a un peu de vous dans cette médaille. Merci ! ”

Une belle métaphore d'Alain GUIONY qui a remercié les bénévoles en les assimilant aux wagons qui constituent le train.



TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MINORITÉ

TRETS avec VOUS

“UN MANDAT DE BETON”

Un peu d'ironie, de vérité et d'exaspération citoyenne !

TRETS se voit décerner le label “*3 toupies béton*”. Un label exigeant la construction incommensurable de logements et le sacrifice de surface de terres perméables. Ce label sera décerné, à la ville de TRET et à son maire par les élus de la minorité et des citoyens désabusés. La nouvelle muraille de Chine, jouxtant la gare routière, transfigure la zone CASSIN, voile la vue panoramique sur notre belle montagne Sainte-Victoire. D'ailleurs, l'avenue Sainte-Victoire qui monte sur l'école Saint-Anne devrait être renommée, car on peut uniquement y apercevoir des barres de logements obstruant cette vue picturale quand on patiente au feu rouge face à la gendarmerie.

En plus, d'avoir rasé la majestueuse bâtisse historique qui retraçait l'histoire minière de Trets, ils ont arraché des arbres centenaires pour construire indéfiniment ! Certes, on vous persuade qu'initialement c'était un projet de la municipalité précédente. En réalité, il pouvait être remodelé (c'était possible en début de mandature !) en diminuant le nombre de logements et transformer cette avenue en espaces arborés et apaisants avec des éco-parkings végétalisés pour accueillir les véhicules des citoyens du centre-ville et des alentours. MAIS, ce dit-projet a été démultiplié par des constructions à l'instar d'un hôtel et de 50 logements en plus que prévus. Même le maire a reconnu lors de ses vœux à la population qu'il était un maire bétonneur, et entre nous, absolument pas visionnaire et engagé pour la santé environnementale !

Pour faire passer la pilule, on a construit un pseudo-parc de loisirs, inondable avec un bassin de rétention au barycentre des activités ludiques (Ah les moustiques vont s'en donner à cœur joie !!) sur la seule zone humide qu'il fallait absolument protéger et sauvegarder. Les zones humides nous préservent des inondations, des chaleurs excessives, elles stockent le carbone, servent d'habitat à de nombreuses espèces, ce sont des réservoirs de biodiversité ; elles jouent un rôle écologique essentiel, mais peu importe les conséquences désastreuses sur la qualité des sols et sur la biodiversité. On persévère dans une logique d'urbanisation à outrance qui est un rouage de l'accumulation du capital et de la rente foncière au vu des prix élevés des logements et des loyers, mais combien de jeunes tretois vont accéder à la propriété ? A-t-on considéré et mesuré l'impact des multiples véhicules qui vont venir obstruer et ulcérer cette avenue, et de facto encombrer l'accès à la gare routière ? Accumuler du béton, (La Fabrique de Nelo Magalhaes), ce docteur en économie, pose des outils critiques. “*Abstraire les sols, c'est les détruire*”. Il repolitise la dynamique de la bétonisation qui sert exclusivement les intérêts des promoteurs immobiliers. La ville aurait pu se lancer dans l'obtention des labels “*villes fleuries ou biodiversité*”, labels obtenus dans de nombreuses villes provençales qui s'attellent à défendre leur capital environnemental, et non pas le béton spéculatif avant tout.

Dans quelques années, il faudra regarder dans le rétroviseur politique, se souvenir des élus qui nous ont représentés, qui ont choisis à notre place car nous leur avons confié les clés de la ville ! il faudra s'en souvenir car ils auront défiguré un village, mis en péril une terre inondable, balaféré nos sols, perturbé la qualité de vie des citoyens sous un prétexte fallacieux d'un besoin de logements sociaux. Ils auront avant tout largement participé à l'enrichissement des spéculateurs de l'immobilier au détriment de nos paysages. Et ce n'est pas fini avec le PLUi, on pourrait même obtenir la 4^{ème} toupie de béton d'ici 2026 vu le nombre de constructions à venir !

Stéphanie Fayolle-Sanna, Marie Bonamy, Dominique Grangier & Michel Matty
élus responsables et engagés pour le cadre de vie et l'équilibre du territoire face aux enjeux environnementaux.

NOUS SOMMES TRETS

“ Nous sommes Trets ” n’a pas transmis de texte à paraître.

AGISSONS POUR TRETS

“ Agissons pour Trets ” n’a pas transmis de texte à paraître.

À L'ÉCOUTE DE TRETS

En même temps !

Monsieur le maire déclare aimer son village, être un enfant du pays, **en même temps**, il valide toujours plus de constructions, gardons-nous un esprit de village ? Sans pôle économique, Trets ne deviendrait-elle pas une cité dortoir ? Les projets de construction de lotissements attireront de nouveaux résidents, mais sans économie locale, ces nouveaux habitants travailleront loin, avec d’importants temps de déplacement.

“ *Le village revit* ”, **en même temps**, n’est-ce pas artificiel ? Des rues désertes au quotidien, qui “ *revivent* ” les jours de fête, avec un coût de plus de 190 000 € l’année dernière.

Souvent pointée du doigt : “ *l’incivisme* ” des citoyens, dans une accusation globale et générique pour justifier la saleté des rues, **en même temps**, n’est-ce pas le rôle de la mairie de les nettoyer, de les entretenir ? Est-ce que “ *l’incivisme* ” est apparu avec la nouvelle mandature ou est-ce plutôt une question de gestion municipale inadéquate ?

Arnaud Guiboud-Ribaud

**DIMANCHE 18 AOÛT 2024 - 18H
HOMMAGE AUX POMPIERS
DI MARTINO ET CHABBI**

Stèle de Kirbon
Route de Saint-Zacharie

**MARDI 20 AOÛT 2024 - 17H
FÊTE DE LA LIBÉRATION**

Cérémonie - Défilé de véhicules
d'époque - Concert - Place de la Mairie
Fontaine de Pourrières

**SAMEDI 31 AOÛT 2024 - 21H
CONCERT "PIAF EN TOUTE INTIMITÉ"**

Cour du Château - Gratuit

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2024 - 18H30
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
"LES 80 ANS DU DÉBARQUEMENT
DE PROVENCE"**

EXPOSITION
DU 6 AU 28 SEPTEMBRE 2024
Château des Remparts - Entrée libre

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024
DE 10H À 17H**

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Place de la Mairie - Av Mirabeau
Bd de la République
18H - Concert de la chorale Club de la
Chanson Française

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024
VIDE GRENIER**

Centre-ville

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 - 21H
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
"L'ENFANT ET LA ROSE"**

Cour du Château - Gratuit

**DU 20 AU 22 SEPTEMBRE 2024
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2024 - 21H
Visite nocturne de la cité médiévale
Gratuit sur réservation au 04 42 61 23 78

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 - 17H30
Causerie des Amis du Village "Les
Tretsois et la Seconde Guerre Mondiale"

Médiathèque La Mine des Mots
Gratuit sur réservation au 04 42 37 55 34

21 ET 22 SEPTEMBRE

Ouverture de l'exposition "Les 80 ans du
débarquement de Provence" - Entrée libre

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024
2^{ÈME} JOURNÉE DES ARTISANS
TRETSOIS EN FÊTE**

Cour du Château des Remparts
Entrée libre

**MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 - 15H
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
"LE LOUP DE MARLAGUETTE"**

Cinéma Casino - Gratuit

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE
DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
SALON DU LIVRE ET DE LA BD**

Place de la Mairie - Entrée libre

**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024
FÊTE DES ANIMAUX ET DU CHIEN**

Place de la Gare - Entrée libre

**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 - 18H30
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
"QUINZAINE DES ARTISTES
TRETSOIS"**

**EXPOSITION DU 5 AU 19 OCTOBRE
2024**

Château des Remparts
Entrée libre

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024 - 18H30

Soirée d'accueil des nouveaux arrivants
Château des Remparts - Sur invitation

**BIBLI'AUTOMNE
À LA MÉDIATHÈQUE**

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 - 15 H
ATELIERS "RENARD À VÉLO" (BDP 13)**

Pour les enfants à partir de 6 ans.

Durée : 2h.

18H

Apéritif d'inauguration de bibli'automne
"TERRE DE JEUX"

20H

**L'ÉCHAPPÉE BELLE,
QUIZ-CONFÉRENCE
CHANSON & VÉLO**

Par Dj Nassim. Tout public. Durée : 2h
Quiz musical avec des lots à gagner.

**MERCREDI 16 OCTOBRE 2024
DE 10H À 16H - FAMILIAL**

JOURNÉE OLYMPIADES À LA MINE DES
MOTS avec repas participatif à 12h.

**VENDREDI 18 OCTOBRE À 18H
CONFÉRENCE "J.O ET SPORT
ANTIQUE" par l'association les
Somatophylaques. Durée 2 h. Adultes.**

**SAMEDI 19 OCTOBRE
DE 9H30 À 12H30**

Tout public - Venez tester le "vélo qui fait
du jus !" le vélo qui fabrique votre jus de
fruits rien qu'en pédalant !

DE 14H À 20H

LE SPORT DANS TOUS SES ÉTATS...

Ateliers + repas partagé à 20h

De 8 à 99 ans !

**MARDI 22 OCTOBRE
VENEZ À LA RENCONTRE
DE CLAVEL KAYITARÉ**

Porte-drapeau de l'équipe de France
paralympique (2018-2019) et capitaine de
l'équipe de France (2018-2021)

18h : Projection du documentaire
sur son parcours

18h45 : Rencontre et conférence avec
Clavel Kayitaré autour d'un apéritif

**MERCREDI 23 OCTOBRE
DE 15H À 17H**

**À FOND VELO - ATELIER VIDÉO :
INCRUSTATION FOND VERT (BDP 13)**

Atelier numérique avec une médiatrice
numérique de la BD13.

Pour les enfants à partir de 8 ans et
les familles (enfants à partir de 6 ans
accompagné d'un adulte). Durée : 2h.

**VENDREDI 25 OCTOBRE
DE 18H À 23H - TOURNOI FIFA**

Ados

**MARDI 29, MERCREDI 30 OCTOBRE
ET VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE
CINE'SPORT**

Tout public - Projection de films sur
grand écran à partir de 15h.

**MERCREDI 6 NOVEMBRE
DE 9H30 À 12H30**

De 7 à 12 ans

Atelier créations numériques en
partenariat avec l'espace jeunesse et
Mika. Impression 3 D, découpe laser,
course de robots...

**SAMEDI 9 NOVEMBRE
À PARTIR DE 18H30**

**SOIRÉE DE CLÔTURE "SPORTIVE"
AVEC REPAS PARTAGÉ.**

Restitution des créations du festival
Bibli'Automne "Terre de jeux"
Jeux et surprises !

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024
GRAND MARCHÉ À L'AIL ET AUX
PRODUITS DU TERROIR**

Place de la Mairie
Entrée libre

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024 - 12H
GRAND AÏOLI ORGANISÉ PAR
LA CONFRÉRIE DES CHEVALIERS
DE L'AÏET**

Sur réservation

**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024
GRAND CHAPITRE MAGISTRAL**

Cour du Château - Entrée libre

**MERCREDI 16 OCTOBRE 2024
REPAS FESTIF SÉNIORS**

Salle des Colombes

**SAMEDI 19 OCTOBRE 2024
DE 15H30 À 17H30
OCTOBRE ROSE**

Master Class de Zumba avec TeamZ
Place de la Mairie
Réservation et paiement en ligne sur
Payasso (10€/pers.)

**DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 - 10H
OCTOBRE ROSE
COURSE ET MARCHÉ SOLIDAIRES**

Organisées par la Municipalité
avec La Foulée Aurélienne
Echauffement avec Détente et Bien-Être
Boulevard de la République
Inscription en ligne sur KMS (10€/pers.)
Places limitées

**SAMEDI 26 OCTOBRE 2024
HALLOWEEN**

Château des Remparts